

Texte de ma présentation au colloque
10 juin 2013

Je souhaite d'abord remercier les organisateurs de ce colloque qui m'offrent l'opportunité de partager avec vous la réflexion et la pratique de l'Écomusée du fier monde.

Ma présentation comporte 4 parties :

- une description du quartier Centre-Sud de Montréal
- un historique de l'Écomusée du fier monde
- notre réflexion sur la notion de participation à l'Écomusée
- la présentation comme telle du concept de *collection écomuséale*

Le quartier Centre-Sud de Montréal

Pour comprendre l'Écomusée du fier monde, il faut connaître le milieu où il se trouve : le quartier Centre-Sud de Montréal.

Montréal a longtemps été fortifiée, en raison du contexte des guerres coloniales entre la France et la Grande-Bretagne. Bien que fondée en 1642, Montréal connaît un développement relativement lent et conserve une superficie restreinte pendant une longue période. Mais à la fin du 18^e siècle, des faubourgs commencent à apparaître à l'extérieur des murs. Le Faubourg-Québec se développe à l'est, le long du fleuve Saint-Laurent. Ce sera l'ancêtre de notre quartier. Il se résume à quelques maisons dans un territoire surtout agricole.

Ce portrait change rapidement avec la révolution industrielle, à compter de la seconde moitié du 19^e siècle. Le Centre-Sud profite de sa situation géographique avantageuse en bordure du fleuve. Des installations portuaires se développent, des entrepôts et des manufactures s'installent, la population s'accroît. L'ancien faubourg devient un quartier industriel et ouvrier. Les secteurs d'activités sont variés. On y retrouve des industries liées à l'alimentation et au tabac, à la chaussure, au textile et à la confection, mais aussi des entreprises de caoutchouc et de prélat ainsi qu'un atelier ferroviaire.

Le quartier est un bastion industriel pendant un siècle et la courbe démographique progresse de façon constante pendant toute cette période, pour atteindre 100 000 habitants au recensement de 1951. Les chiffres récents indiquent que la population a chuté à environ 35 000. Le quartier a vécu le phénomène inverse au cours du dernier demi-siècle: celui de la désindustrialisation. Ou plutôt une mutation du secteur de la transformation traditionnelle vers le secteur des services. Plusieurs facteurs expliquent la situation. Certains secteurs autrefois importants, comme celui de la chaussure et du textile, périclitent. De plus, les installations industrielles du Centre-Sud sont souvent vieillissantes et les terrains permettant une expansion, rarement disponibles. Le port de Montréal se déplace et le réseau ferroviaire perd peu à peu de son importance par rapport au réseau autoroutier et aux aéroports : le Centre-Sud subit la concurrence des nouveaux parcs industriels localisés en banlieue.

Parallèlement, la proximité du centre-ville amène des projets de réaménagement urbain dans les années 1950, 1960 et 1970. On démolit certains pans du quartier pour faire place à de larges boulevards qui facilitent la circulation. Le nombre de logements diminue et le nombre d'occupants par logement baisse. La prospérité d'après-guerre et les facilités de transport permettent aux ouvriers œuvrant dans des secteurs en croissance de s'établir dans des quartiers plus récents et en banlieue. La population qui reste est vieillissante et formée de sans-emploi et des travailleurs aux revenus les plus faibles.

Ces mutations créent parfois du mécontentement et des heurts. Les années 1960 et 1970 sont marquées par l'émergence d'un important mouvement de groupes communautaires et populaires. Ces groupes offrent des services ou de l'entraide aux plus démunis. Ils défendent les droits de certaines catégories de la population (femmes, personnes âgées, assistés sociaux, chômeurs) et ils travaillent à l'amélioration de la qualité de vie par la formule coopérative ou par des revendications politiques. Dans les années 1970, un de ces organismes, les Habitations communautaires Centre-Sud (HCCS), œuvre à la mise en place de coopératives d'habitation et revendique des logements sociaux. Il travaille aussi à l'aménagement et à l'amélioration des services dans le quartier. C'est au sein de cet organisme que germe, en 1980, l'idée d'un projet de musée pour le quartier : la Maison du fier monde. À cette époque, le monde ouvrier est absent de l'univers muséal montréalais. Il en est de même pour les enjeux sociaux et les bouleversements urbains. L'idée que l'industrie et un quartier ouvrier aient une valeur patrimoniale est plutôt marginale, pour ne pas dire iconoclaste. Pour les HCCS, il est important de mettre en valeur la culture locale et le patrimoine (méconnu, oublié, dévalorisé) et en être fier si on souhaite un avenir meilleur. Le secteur est trop souvent étiqueté de façon négative : « zone grise », « quartier de pauvres en bas de la côte » - car c'est en effet ainsi qu'il est géographiquement localisé. Comme le dit un document des HCCS : « on nous traite comme le tiers-monde, mais nous sommes du fier monde ! »

L'Écomusée du fier monde

La création de l'Écomusée du fier monde se produit dans le contexte où le mouvement de la nouvelle muséologie est en plein essor un peu partout dans le monde : notre institution sera fortement marquée par ce courant. L'Écomusée s'incorpore et devient un Organisme à but non lucratif en 1982. Il obtient le statut de musée reconnu par le ministère de la Culture et des Communications en 1988 et obtient une accréditation (ce qui signifie un budget de fonctionnement annuel) en 1996. Il s'installe alors dans les locaux de l'ancien bain public Généreux, un bâtiment datant de 1927 et qui rappelle l'époque où les trois quart des logements ouvriers n'avaient ni bain, ni douche.

L'Écomusée se définit comme un musée d'histoire et un musée citoyen.

- Musée d'histoire qui raconte l'histoire du Montréal ouvrier
- Musée citoyen qui se définit comme un musée participatif et un outil d'éducation populaire au service du développement local.

L'Écomusée du fier monde reste bien ancré dans son territoire : le quartier Centre-Sud. Son énoncé de mission mentionne la volonté de contribuer au développement local. Notre écomusée s'est doté d'une politique de partenariat qui définit notre vision et surtout manifeste clairement notre volonté de travailler avec les citoyens, organismes, institutions et entreprises du quartier. Cela se concrétise de diverses façons. +D'une part, l'Écomusée participe à des regroupements locaux comme les Voies culturelles des faubourgs, qui rassemble les organismes culturels du quartier. Il participe à des consultations ou des tables de concertation sur l'aménagement urbain, la toponymie ou certains projets de développement urbain. Il intervient parfois sur des questions patrimoniales comme, par exemple, lors d'un réaménagement routier qui menace une ancienne station de pompage datant du 19^e siècle. Il a développé un programme de commémoration de divers événements, bâtiments ou personnages importants de l'histoire locale. Il est également partenaire d'un festival artistique sur une rue commerciale locale. Il présente aussi des expositions visant spécifiquement le développement local avec des partenaires. Un bon exemple de ce type de projet est l'exposition : *Habiter une ville durable*. Cette exposition s'inscrivait dans une démarche citoyenne réunissant divers partenaires locaux : groupes communautaires, groupes écologistes, corporation de développement économique et communautaire, caisse populaire, municipalités, commission scolaire. L'exposition fut donc un outil qui a contribué à mettre au point un plan local de développement durable.

La participation citoyenne à l'Écomusée du fier monde

Dès sa création, il est clair pour les personnes liées à l'Écomusée du fier monde que ce musée en sera un participatif. Cela s'explique par les influences de la nouvelle muséologie, mais aussi par la tradition des pratiques d'éducation populaire des groupes communautaires montréalais. C'est à la fois un choix réfléchi et un parti pris idéologique. Les enjeux sont de savoir comment organiser la participation et déterminer les outils nécessaires dans un tel projet. La pratique des années d'implantation du musée a permis d'identifier des niveaux de participation des citoyens, qui se sont définis à partir des expérimentations faites lors de divers projets.

Le premier niveau identifié est celui de spectateur ou de visiteur. Cela peut sembler contradictoire avec l'idée de participation, mais la population visée (personnes peu scolarisées et à faibles revenus) fréquente peu les musées et ne consomme pas beaucoup de *produits culturels*, pour parler en terme de marketing.

Le deuxième niveau est de participer en tant que *source* : mettre à contribution les gens qui ont eux-mêmes vécu dans le quartier et qui y ont travaillé. Les individus sont des sources (mémoire, savoir-faire, traditions) et ils possèdent des sources (des photos, des documents, des objets).

Un troisième niveau est de participer comme acteurs dans la recherche et la réalisation d'une exposition. En nous inspirant d'une méthode suédoise : *Creuse là où tu es (Grav dar du star)*, nous mettons au point un manuel permettant d'initier les non spécialistes à la recherche et à la production d'une exposition.

Les exemples de projets participatifs se multiplient au fil des années : mentionnons La parole est à nous avec un groupe de personnes en alphabétisation et Citoyens, hier, aujourd'hui, demain.

La collection écomuséale

En raison de sa nature, l'Écomusée du fier monde aborde de façon singulière la fonction de collection et entretient un rapport particulier au patrimoine. La philosophie écomuséale se distingue des musées classiques notamment par son rapport aux objets. La prédominance de la collection d'objets y est remplacée par la notion de patrimoine.

Ainsi, l'Écomusée du fier monde n'est pas centré sur une collection ou sur l'acquisition d'objets; il se préoccupe plus largement du patrimoine tant matériel qu'immatériel, en ne perdant jamais de vue ses trois champs d'intervention : son territoire géographique, sa thématique et son cadre social. L'Écomusée du fier monde pose régulièrement des interventions sur le patrimoine de ces trois champs, bien qu'il ne procède pas systématiquement à l'acquisition des objets qui y sont reliés.

L'Écomusée du fier monde est doté d'une politique pour orienter et baliser sa collection de nature muséale. Il veut maintenant déployer les mêmes moyens vis-à-vis du patrimoine plus large dont il se préoccupe.

1. Caractères d'une collection écomuséale

Une collection écomuséale se caractérise de la façon suivante :

1. Elle est constituée d'éléments patrimoniaux matériels ou immatériels qui témoignent de la culture de la communauté et/ou d'un ou plusieurs des champs d'intervention d'un écomusée.
2. Il s'agit d'un ensemble d'éléments patrimoniaux considérés représentatifs, exceptionnels et/ou à caractère identitaire.
3. Ces éléments sont la cible d'un processus de désignation qui les fait entrer dans la collection écomuséale, au même titre que l'acquisition fait entrer un objet dans la collection muséale.
4. Ce sont des éléments sur lesquels un écomusée intervient de diverses façons, sans toutefois qu'il en ait la propriété.
5. La collection écomuséale est soumise aux conditions de catalogage et de documentation, telle que l'est la collection muséale.
6. Les acteurs locaux (individus, organismes, intervenants du milieu, etc.) participent activement au processus de désignation des éléments de la collection écomuséale.
7. L'écomusée reconnaît sa responsabilité patrimoniale envers les éléments désignés et il partage cette responsabilité avec les acteurs locaux. À cet égard, l'écomusée s'engage à assurer leur transmission en collaboration avec des acteurs locaux qui obtiennent alors le statut de répondant.

Objectif et principes de la politique de collection écomuséale

L'objectif de la politique de collection écomuséale est d'assurer une organisation cohérente des interventions menées par l'Écomusée du fier monde sur les éléments patrimoniaux matériels et immatériels de cette collection.

La politique de collection écomuséale se base sur les principes suivants :

1° Principe : La responsabilité patrimoniale de l'Écomusée du fier monde à l'égard des éléments patrimoniaux liés aux champs d'intervention.

L'Écomusée du fier monde souhaite assurer la préservation, la documentation, la mise en valeur d'éléments de patrimoine désignés à l'aide des moyens et des outils d'intervention dont il dispose. À partir du moment où un élément patrimonial est intégré à la collection écomuséale, l'Écomusée considère avoir une responsabilité à l'égard de celui-ci.

2° Principe : La participation citoyenne à cette prise en charge patrimoniale

L'Écomusée du fier monde se donne comme mandat de collaborer avec les acteurs concernés afin de faire la désignation des éléments qui entrent dans la collection écomuséale et d'assumer avec eux une responsabilité partagée. La population et les acteurs du quartier sont consultés afin d'identifier les éléments représentatifs et sont amenés à participer aux interventions sur les éléments de la collection. La responsabilité patrimoniale de l'Écomusée du fier monde s'accomplit dans le respect d'une approche participative et dans une prise en charge collective, assurée par l'Écomusée et des répondants.

3° Principe : La transmission de cet héritage

L'Écomusée du fier monde souhaite perpétuer cet héritage auprès des générations actuelles et futures, en assurant la conservation dans le temps des traces matérielles et immatérielles de divers aspects de ces champs d'intervention. Cette transmission s'accomplit par des actions de préservation, de documentation, de mise en valeur et de diffusion, réalisées en collaboration avec les acteurs du milieu.

13. La collection écomuséale – modes d'intervention

La désignation se fait par l'inscription des éléments retenus dans un outil conçu spécifiquement à cet effet : **le catalogue de la collection écomuséale**. Le catalogage répond à des normes comparables à ce qu'on retrouve généralement dans la gestion d'une collection muséale.

Une fois l'élément désigné, l'Écomusée du fier monde en assume la responsabilité patrimoniale en procédant à diverses interventions, en collaboration avec des répondants, dans le but ultime d'assurer la transmission de ce patrimoine.

La préservation se fait par des actions qui assurent la protection dans le temps et/ou dans l'espace.

La documentation est assurée par des activités de recherche qui permettent de mieux cerner les éléments patrimoniaux identifiés : il peut s'agir d'actions de documentation dans des sources primaires et secondaires, de collectes de témoignages ou de tout autre moyen qui permet de conserver la trace, l'histoire et la mémoire d'un élément de patrimoine.

La mise en valeur se fait par le biais d'activités et d'interventions qui valorisent ou qui dévoilent des éléments patrimoniaux, que ce soit par la diffusion ou la promotion d'éléments patrimoniaux, par exemple par l'apposition de plaque commémorative ou par l'organisation de parcours guidés.

La restitution vise à assurer un retour du patrimoine aux populations à qui il appartient. L'Écomusée du fier monde adhère à l'idée que la collection écomuséale appartient d'abord à la communauté.

La diffusion du patrimoine, par différentes actions médiatiques, est l'une des principales formes de mise en valeur adoptée par l'Écomusée du fier monde. En premier lieu la présentation d'expositions assure la diffusion d'éléments patrimoniaux à l'endroit d'un public large. D'autres activités de diffusion, notamment par la création de publications et par le recours aux nouvelles technologies, assurent la diffusion de la collection écomuséale.

La transmission du patrimoine dans le temps est assurée par l'ensemble des interventions et mesures déployées autour des éléments de patrimoine désignés.

Le schéma suivant illustre ce qu'est la collection écomuséale (graphique)

15. Conclusion

Depuis l'adoption de cette politique, l'Écomusée du fier monde s'est doté d'un plan d'action pour la mettre en œuvre. Ce plan d'action permettra de tester le concept, puis d'évaluer les résultats obtenus.

L'Écomusée s'est aussi associé à des partenaires locaux qui souhaitent travailler à la mise en œuvre de ce plan d'action. Mentionnons : la Corporation de développement économique et communautaire locale, la Corporation de développement communautaire locale, la Société d'investissement de Sainte-Marie, le Comité de revitalisation locale du quartier. Ces partenaires accueillent le projet avec enthousiasme : il arrive à point nommé dans les préoccupations de ces acteurs locaux.

De plus, l'Écomusée a obtenu des appuis institutionnels : celui de l'arrondissement de Ville-Marie (municipal) et nous attendons incessamment une réponse du ministère de la Culture et des Communications. Notre concept de collection écomuséale intéresse les autorités et s'inscrit dans la philosophie qui anime les politiques patrimoniales de l'État.

Nos prochaines actions sont prévues à l'automne prochain : rencontres publiques, animation dans le quartier sur le patrimoine, inventaire participatif. Nous souhaitons une mobilisation qui permettra l'identification d'une série d'éléments faisant partie de la collection écomuséale. A moyen et long terme nous pourrions voir comment ce concept va se concrétiser et comment il deviendra un outil de mobilisation collective.